

# Les lettres de la souffrance



23.05.2019

**L'internement administratif a duré longtemps à Fribourg. Les archives redonnent la parole aux victimes**

STÉPHANIE BUCHS

**Bellechasse** » «J'ai dû revêtir l'uniforme des prisonnières, ainsi que le linge de corps, il n'y a que des assiettes en fer, si tu crois que je vais manger dedans!» Une internée administrative décrit ainsi son arrivée à Bellechasse, dans une lettre adressée à sa sœur. On y

perçoit le choc de cette entrée dans un environnement carcéral. Cette phrase est extraite du tome 4 des recherches de la Commission indépendante d'experts (CIE) qui s'est penchée sur les internements administratifs en Suisse. Intitulé «...je vous fais une lettre», ce volume est paru lundi, en même temps que trois autres tomes.

Pour rappel, jusqu'en 1981, il était possible en Suisse d'enfermer une personne dans une prison, sans qu'elle n'ait commis aucun délit pénal et sans décision d'un juge ([lire ici](#)). «Alcoolisme», «Vagabondage», ou encore «mœurs légères» faisaient partie des comportements qui pouvaient être à l'origine d'un tel internement. Les cinq chercheurs qui ont travaillé sur cet ouvrage ont analysé en particulier des documents produits par les personnes internées, avec un but: redonner la parole aux victimes. Anne-Françoise Praz, professeure à l'Université de Fribourg et vice-présidente de la CIE, a dirigé ce volume. Elle insiste sur l'importance des archives de Bellechasse.

### **Pourriez-vous d'abord rappeler ce qui différencie l'internement administratif d'un emprisonnement «classique»?**

**Anne-Françoise Praz** Une différence essentielle réside dans le fait qu'un détenu de droit commun connaît la date de sa sortie alors qu'un interné l'ignorait souvent. On pouvait être interné pour une durée indéterminée. Et même lorsque le temps d'internement était fixé, la libération était conditionnée au «bon» comportement de la personne. La direction de l'établissement était seule juge, ce qui ouvrait la porte à l'arbitraire. Les lettres rédigées par les personnes internées montrent que cette incertitude était ressentie comme l'élément le plus injuste et le plus destructeur.

### **Pourquoi avoir choisi de travailler surtout sur les archives de Bellechasse?**

Notre commission a identifié 648 lieux d'internement en Suisse. On a focalisé surtout sur cinq d'entre eux, dont Bellechasse, parce que cet établissement enfermait des internés venant de plusieurs cantons. Et surtout parce que les archives sont remarquables ([lire ci-après](#)). Nous disposons de 6750 dossiers individuels pour la période 1919-1981, de photographies, de documents administratifs... Dans ce volume 4,

l'idée était d'écrire une histoire de l'internement administratif du point de vue des personnes concernées, un contrepoids nécessaire au discours des autorités et des experts. Au total, nous avons analysé 500 dossiers issus de différents établissements, mais plus de la moitié proviennent de Bellechasse.

### **Qu'est-ce qui vous a marquée?**

Excepté les missives adressées à la direction de l'établissement, les lettres retrouvées dans les dossiers n'ont jamais été envoyées. Par exemple, une femme internée écrit à son amoureux pour Noël et lui envoie un petit mouchoir qu'elle a brodé elle-même; mais cette lettre reste dans son dossier avec le mouchoir... On repère une volonté de la direction de contrôler les relations intimes, en particulier des femmes. Cette censure du courrier augmentait l'isolement des personnes et réduisait à néant leurs efforts pour dénoncer des abus ou réclamer leur libération.

### **Quelle conclusion tirez-vous de cette recherche?**

Les résultats les plus importants de ce tome montrent les effets destructeurs de l'internement sur les personnes. Dans les lettres, elles se plaignent de la dégradation de leur état de santé, parfois même certaines souffrent de la faim. L'incertitude liée à la durée de l'internement et à l'avenir compromis engendre une angoisse palpable. Des épisodes dépressifs sont repérables: un homme, par exemple, finit par écrire en répétant toujours la même phrase.

Cependant, ces documents témoignent aussi des stratégies mises en place pour protester, conserver une certaine dignité en se battant pour leurs droits. C'est d'autant plus terrible de savoir que leurs efforts sont vains, puisque ces lettres n'ont pas franchi les murs de Bellechasse. D'où l'importance de ce volume pour faire entendre leur voix et produire une histoire plus complète.

### **Existe-t-il une grande différence entre votre hypothèse de travail et les résultats de votre recherche?**

Nous ne nous attendions pas à un décalage aussi criant entre les objectifs officiels (rééduquer par le travail et réinsérer) et les effets de l'internement. Les autorités devaient se rendre compte de l'inefficacité

de cette mesure, les personnes étant souvent réinternées. Pourquoi l'a-t-on conservée durant des années? Nous dirions que l'internement administratif a persisté dans certains cantons car il apparaissait comme un dispositif commode pour traiter des problèmes sociaux, les gouvernements (et aussi leurs électeurs) n'ayant pas l'intention d'y consacrer davantage de ressources, ni la volonté politique d'imaginer des alternatives.

### **Le constat était-il le même pour les internés fribourgeois?**

A Fribourg, l'absence de volonté politique pour trouver des alternatives à l'internement administratif a perduré longtemps. Par exemple, une approche médicalisée de l'alcoolisme (le motif dominant des internements masculins) est mise en œuvre bien plus tard que dans d'autres cantons. On repère une sorte de pingrerie comptable. Celle-ci ne se retrouve pas qu'à l'échelle cantonale. Au niveau des communes, les autorités préfèrent interner des personnes à Bellechasse au lieu de les diriger vers Marsens ou un asile pour vieillards, qui serait plus adéquat mais plus cher.

Le monopole politique conservateur, l'étouffement des «affaires», tout cela entrave le débat public et retarde les remises en question jusqu'aux années 1970.

---

## **Archives particulièrement bien conservées**

**Les Archives de l'Etat disposent d'un fonds très complet sur le passé de Bellechasse. Les anciennes directions ont tout gardé**

«En comparaison intercantonale, c'est très rare que les archives d'une prison soient conservées ainsi presque dans leur totalité.» Charles-Edouard Thiébaud, responsable des archives judiciaires aux Archives de l'Etat de Fribourg, explique l'importance du fonds de Bellechasse. «Des fonds peuvent exister dans d'autres cantons, mais souvent ils ne sont pas archivés.» Et l'archiviste de préciser: «On a eu beaucoup de chance avec Bellechasse: les anciennes directions

n'ont rien jeté jusqu'en 2003, date à laquelle la première partie du fonds nous a été versée.» Les 6700 dossiers de personnes victimes d'internements administratifs font partie d'un total de plus de 17 000 dossiers.

**Un gros travail** a été effectué sur ce fonds par les archives cantonales entre 2003 et 2015, remarque le spécialiste. «Quand on reçoit un fonds, il faut identifier les documents intéressants, les classer, trouver la meilleure manière de les décrire pour faciliter le travail des chercheurs.» Sans oublier un autre aspect de cette tâche qui consiste à assurer la conservation des documents.

Le rôle de l'archiviste était à la fois de guider les historiens et de leur faciliter l'accès aux documents qu'ils cherchaient. Leur travail s'est déroulé sur trois ans, entre 2016 et 2018. Toutes les consultations sont enregistrées pour ce type de recherche. «J'ai compté 314 fois une personne présente, réparties sur 167 journées. Au total, plus de 2000 documents ont été consultés.» **SB**

---

## Expo et lecture

A Fribourg, deux événements accompagnent la publication de ces recherches sur les internements administratifs. Des lettres d'internées seront lues par deux comédiens au Nouveau Monde le 28 mai. Une manière de rendre véritablement la parole aux victimes, selon Anne-Françoise Praz. Une exposition itinérante, sous forme de cube, fera halte sur la place de la Gare, du 28 mai au 2 juin. Entrée libre aux deux événements. **SB**

Informations sur le site de la CIE: [www.uek-administrative-versorgungen.ch](http://www.uek-administrative-versorgungen.ch)

DÉBAT

ENVIRONNEMENT

EXPOSITION

HISTOIRE

MARSENS

POLITIQUE

SANTÉ

UNIVERSITÉ DE FRIBOURG


NOUVEAU MONDE

**TOUS LES TAGS**

---

## SÉLECTIONNÉS POUR VOUS



Pas Bombino,  
d'effort le rock  
supplémentaire  
pour  
promouvoir  
le vélo à Fribourg  
Fribourg » Un  
Fribourg ambassadeur  
culturel  
Le Grand des  
Conseil Touareg,  
fribourgeois  
estime souhaite  
que le garder  
canton en   
fait  
suffisamment  
pour



Le Grand  
Conseil  
refuse  
d'allouer  
davantage  
de  
moyens

**pour les vélos** Le Bernois qui vient créer des emplois

Le Grand Conseil a dit non

jeudi Canton »

matin à la Cette nomination

création d'un était attendue, tant le poste symbolise



## **UNE LIBERTÉ ABSOLUE!**



Toute l'actualité de La Liberté sur vos supports numériques dès Fr. 9.- /mois !

## ARTICLES LES PLUS LUS



### **Christian Villommet entraînera le FC Fribourg**

La commission technique du FC Fribourg a fait son choix en vue de la saison...



### **La Coutellerie se rêve maison de quartier**

Une association tient désormais les rênes de la Coutellerie à Fribourg. Le...



### **Fribourg passe aux permis de construire "4.0"**

Dès le 3 juin prochain, tout le canton de Fribourg devra utiliser l'application...



### **Avec une fromagerie rafraîchie, Moléson est prêt pour l'été**

La fromagerie d'alpage et de démonstration de Moléson a été rafraîchie afin de...



## DANS LA MÊME RUBRIQUE



### Les lettres de la souffrance

L'internement administratif a duré longtemps à Fribourg. Les archives redonnent...



### Un siège UDC disputé à Marly

Conseil général » Une élection complémentaire aura lieu le 30 juin prochain à...



### Ils volent une pelleuse

Justice » Un Portugais de 35 ans, domicilié dans la Broye vaudoise, a été...



### Sur la voie lactée du terroir

L'exposition Lait, or blanc fribourgeois retrace la valorisation de cette...



